

**Conseil municipal du 18 juin 2015**

**Point B – Attribution du marché de maîtrise d’œuvre pour l’extension de l’école Makarenko**

**Intervention de Tariq Aït Amara pour le groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Si j’attends toujours la biographie d’Anton Makarenko que m’avait promis M. le Maire lors du conseil municipal de novembre suite à mon intervention, force est de constater que le projet d’extension et de restructuration de l’école éponyme est sur les bons rails.

En effet, nous votons ce soir l’attribution du marché de maîtrise d’œuvre au lauréat désigné par le jury de concours.

Ma collègue Catherine Vivien et moi-même avons participé chacun à une des deux réunions et je tiens ici à féliciter l’administration pour la qualité de ces rencontres. A titre personnel c’est la première fois que je faisais partie d’un tel jury et j’avais donc beaucoup de questions sur les différents projets qui nous étaient présentés. Les services ont répondu avec précision à mes interrogations et leur avis technique a été d’une grande aide pour prendre une décision. La procédure d’attribution a été d’une très grande transparence et ça pour moi été un plaisir de participer à cette aventure, l’une de celles où l’on se sent utile pour les ivryens et les ivryennes et leurs enfants.

J’en viens au projet lui-même. L’extension de l’école Makarenko apparaît comme l’un de premiers grands projets de notre programmation pluriannuelle pour ce mandat. Entre les premières discussions qui ont eu lieu lors du précédent mandat et le projet pour lequel le conseil doit se prononcer ce soir, le contexte financier est radicalement différent. Le projet du cabinet lauréat n’en est pas moins ambitieux. Je regrette cependant qu’une annexe n’est pas été prévue dans le dossier du conseil municipal afin que chacun puisse prendre connaissance de ses orientations.

Il y a pourtant d’excellentes idées dans le projet retenu : en tant qu’écologiste notre groupe apprécie particulièrement le fait qu’un potager urbain soit installé sur le toit d’un des batiments. Cela permettra de sensibiliser les enfants à la nature, à l’agriculture urbaine, ainsi qu’à la biodiversité. C’est d’ailleurs le type d’activités périscolaires que nous aimerions voir se développer dans les autres écoles de notre ville.

Le bâtiment sera HQE, qui je le rappelle n’est pas un label mais une marque propriété de l’AIMCC, le syndicat des fabricants de produits de construction. Je conseillerai donc aux membres de la CAO d’être attentifs sur ce sujet lorsque les lots relatifs à ce marché lui seront soumis. Le profil environnemental de l’opération était d’ailleurs un des critères d’attribution.

L’école devrait être opérationnelle pour la rentrée 2018 ce qui ne sera pas trop tôt étant donné la croissance démographique sur le territoire d’Ivry.

Enfin à titre personnel et de manière tout à fait subjective, je trouve que le projet retenu a su sauvegarder l’âme de cette école de quartier et qu’elle reste ouverte sur le quartier.

Le groupe EELV votera donc avec enthousiasme cette délibération.

Je vous remercie.